

# Lafrançaise

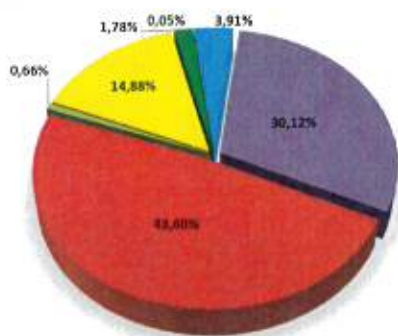
Bulletin municipal

Juin 2023



# Au sommaire...

EN UN COUP D'OEIL



Budget-finances p.4



Promotion touristique p.21



## Sommaire

Editorial - Le mot du maire	p. 1
Instantanés	p. 2
Budget - finances	p. 4
Petites Villes de Demain	p. 8
Projets 2023	p. 9
Conseil Municipal Jeunes	p. 10
Ecoles durables	p. 12
Sécurité routière	p. 13
Expression libre	p. 14
Vie associative	p. 15
SIEEOM	p. 16
CAUE	p. 17
Economie locale	p. 18
Politique du CCAS	p. 19
Projet de territoire Intercommunal	p. 20
Promotion touristique	p. 21
Saison culturelle et touristique	p. 22
Un peu d'histoire	p. 24
Actualités - Informations diverses	p. 25

**Horaires mairie** : du lundi au vendredi  
08h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00  
Tél. : 05.63.26.48.48  
Site internet : [www.lafrancaise.fr](http://www.lafrancaise.fr)  
Courriel : [mairie@lafrancaise.fr](mailto:mairie@lafrancaise.fr)



Retrouvez-nous également sur l'application gratuite IntraMuros

Lafrancaise

**LAFRANCAISE MAG - Juin 2023**  
Magazine municipal d'information  
Mairie, 1 place de la République  
82130 Lafrançaise

**Directeur de publication** : Thierry DELBREIL  
**Rédaction et réalisation** : Commission Communication  
**Photos** : Commission Communication et Services Techniques de la commune  
**Impression** : Imprimerie Mothes, Moissac  
**Tirage** : 1600 exemplaires  
**Imprimé sur papier couché moderne certifié PEFC**  
**Photo de couverture** : EHPAD Hervé Sabatié rénové (©Photo commission communication)



**Lafrançaisaines, Lafrançaisains,**

La période d'incertitude que nous vivons tous n'épargne pas les collectivités : coût de l'énergie qui explose, problème autour de la ressource en eau, inquiétude face au réchauffement climatique...

Comme vous, **nous sommes aujourd'hui obligés de faire des choix** afin de continuer à fonctionner normalement. L'extinction de l'éclairage public depuis le 5 mars dernier en est un exemple. De même, la disparition progressive des jardinières estivales vont permettre à la collectivité de limiter sa consommation en eau. Nous privilégierons les espaces verts de pleine terre, qui permettent une meilleure gestion des sols.

Mais **d'autres choix plus difficiles** sont à venir. En effet, nous défendons depuis maintenant plusieurs années l'atout économique et touristique majeur que représente la Vallée des Loisirs tant pour nous, habitants de la commune, que pour les nombreux touristes qui choisissent Lafrançaise comme lieu de villégiature. Cet été, **nous sommes malheureusement dans l'impossibilité d'ouvrir la piscine faute de maitres-nageurs**. Il y a plusieurs raisons à la difficulté de les recruter. 25000 postes de maitres-nageurs sont à pourvoir au niveau national pour la saison à venir. Mais aussi le fait que notre piscine vieillissante n'attire plus comme avant. Nous cherchons bien sûr à maintenir l'attractivité du site et des activités vous serons proposées.

Nous sommes aussi aujourd'hui contraints de modifier notre projet de **rénovation de la Vallée des Loisirs**. Celui-ci comprenait la réfection de la piscine mais les **coûts annoncés par l'étude sont trop importants** (5 millions d'euros) au regard de nos capacités financières et il ne nous paraît pas raisonnable d'**investir autant d'argent public dans une activité estivale**.

De plus, nous ne pouvons pas ignorer les problèmes liés à la gestion de l'eau qui sont devant **nous**. Nous avons donc pris la décision douloureuse de **fermer définitivement la piscine en 2024**. D'autres scénarios ont été étudiés et nous conduisent vers un projet de création d'un **espace ludique avec des jeux d'eau**. Ce dernier, moins coûteux et plus durable, permettra aux habitants et aux touristes d'accéder à un espace de fraîcheur et de loisirs. D'autres activités nautiques et de plein air seront aussi développées.

Après la mise en service de la chaufferie bois, nous avons fait le choix cette année de mettre plus encore l'accent sur les économies d'énergie. Cela passe par le lancement du programme de **rénovation de nos écoles** sur les 2 ans à venir. De même, un plan pluriannuel de **changement de l'éclairage public** a été acté. Nous mettons en place notre plan sur les **cheminements piétonniers** en lien avec l'étude urbaine favorisant les mobilités douces et la sécurité des usagers. Nous travaillons aussi à limiter la vitesse des véhicules par des **aménagements spécifiques de sécurité**.

Malgré une période parfois morose, nous avons quelques motifs de satisfaction tout de même. Notre EHPAD a retrouvé ses résidents qui sont accueillis aujourd'hui dans d'excellentes conditions. Enfin, le projet d'habitat inclusif et l'étude sur le futur quartier route de Molières avancent bien.

Face à l'adversité et à l'incertitude de la période que nous traversons, vous pouvez être assurés de notre volonté sans faille de voir aboutir nos projets et ce, dans l'écoute et la concertation avec vous tous.

Bien à vous.

**Thierry DELBREIL et l'équipe municipale.**

Retrouvons nous pour un temps d'échange

**le vendredi 16 juin à 20h30**

à la salle des fêtes de Lafrançaise

# Instantanés des 6 derniers mois

VIE MUNICIPALE



© Photos : commission communication

# Instantanés des 6 derniers mois



1. 14 novembre : Soirée Enedis avec les élus du département dans la salle du Conseil Municipal
2. 15 novembre : retour des résidents dans leur EHPAD rénové
3. Novembre : Mise en service de la chaufferie bois
4. 5 - 6 et 8 décembre : Conseils de citoyens
5. 9 décembre : Thé dansant offert par le CCAS au 3e âge
6. 10 décembre : Illuminations de Noël
7. 15 décembre : Spectacles des écoles offert par la Commune
8. 21 décembre : Marché de Noël avec collecte de cadeaux pour l'association Occitaien
9. 7 janvier : Vœux du Conseil Municipal et du CMJ

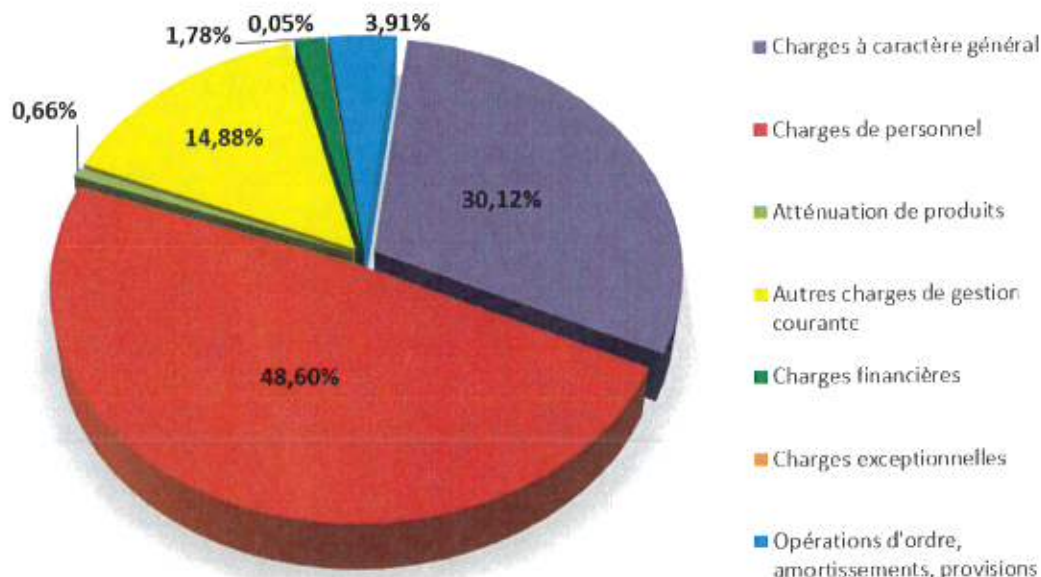
10. 19 janvier : Lafrançaise sous la neige de nuit
11. 21 janvier : Atelier avec les habitants autour du futur quartier
12. Janvier - mars : Enfouissement des réseaux rue Léon Cladel
13. 28 janvier : Ste Barbe du centre de secours de Lafrançaise
14. 15 avril : Carnaval de l'APE de JB Ver-Dolto avec plantations
15. 21 avril : Carnaval de l'école et de l'APE de Lunel
16. 16 avril : Inauguration des travaux de réfections du clocher de l'église de Lunel
17. 21 avril : Concert de l'association TMD à la Baronnie
18. 8 mai : Cérémonie du 8 mai avec la participation des écoles de la commune et le CMJ

# Budget communal et fiscalité

## Résultats financiers 2022 – Les dépenses de fonctionnement

Prévisions de dépenses : 3 631 434 €

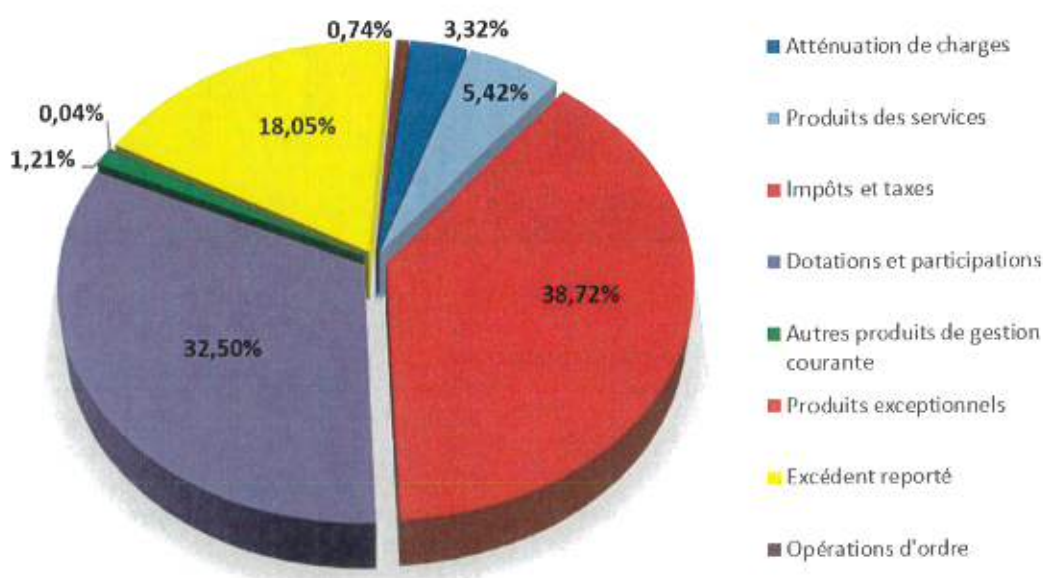
Réalisations de dépenses : 2 808 667 €



## Résultats financiers 2022 – Les recettes de fonctionnement

Prévisions de recettes : 3 631 434 €

Réalisations de recettes : 3 811 441 €



# Budget communal et fiscalité

## Résultats financiers 2022 – Les dépenses d'investissement

Prévisions de dépenses :	1 675 056 €
Réalisations de dépenses :	944 419 €

### Les principales lignes de programmes

- Travaux rue Léon Cladel : voirie, éclairage, poubelles	103 063,12€
- Acquisition nacelle	27 000,00 €
- Réfection trottoirs point de vue	17 724,00 €
- Etudes (habitat collectif et lotissement)	26 202,00 €
- Travaux sur Farguinel, Raynaud, Cantarel, St Maurice	85 288,50 €
- Acquisition matériel écoles, mairie, services techniques	55 352,83 €
- Vallée des Loisirs (autorisation de programme)	23 181,23 €
- Eclairage terrain stabilisé	19 322,59 €
- Equipement cimetières	3 900,00 €
- Maitrise Œuvre travaux église de Rouzet	2 640,00 €
- Remboursement de la dette	383 812,07 €
<i>Pour info:</i> Restes à réaliser dépenses en 2023	223 932 €

## Résultats financiers 2022 – Les recettes d'investissement

Prévisions de recettes :	1 675 056 €
Réalisations de recettes :	1 163 535 €

Les recettes financières correspondent essentiellement à la récupération de la TVA sur travaux pour 24 814 €, à la taxe d'aménagement pour 30 156 € et à l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 429 324 €.

Les recettes d'équipement s'élèvent à 176 739 €. La Commune a souscrit un prêt de 400 000€.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 98 699 €.

Il reste à encaisser certaines recettes à hauteur de 70 613 €.

Le budget affiche un excédent d'investissement de 219 116 €.

Les charges à caractère général qui comprennent des dépenses sensibles telles que l'eau, l'électricité, les combustibles et carburants ont augmenté par rapport à l'exercice précédent de 2,44%. L'excédent brut de fonctionnement s'élève à 1 002 773,71€.

De cet excédent, la somme de 347 739€ sera affectée en investissement afin de financer les dépenses engagées, le solde soit 655 034,71 € sera reporté en fonctionnement sur l'exercice 2023.



Photo commission communication

# Budget communal et fiscalité

## Budget de la commune de Lafrançaise pour 2023

**Fonctionnement : 3 783 447 €**

**Pas d'augmentation des taux des impôts locaux votés par le Conseil Municipal cette année.**

En revanche, une augmentation des bases faite par l'Etat entraînera automatiquement une hausse de la taxe foncière bâti et non bâti chez les propriétaires.

La prévision budgétaire des dépenses d'électricité a doublé, passant de 142 000 € à 245 000 €. En revanche la ligne combustible a été diminuée de moitié du fait de la chaufferie bois.

La chaufferie bois a été mise en service en novembre dernier. Ce bâtiment, situé à l'entrée de la Vallée des Loisirs, à côté de la cuisine centrale, chauffe l'EHPAD, la cuisine centrale, la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, la crèche et l'école JB Ver-Dolto.

Cette année est une année de mise en route, mais les économies financières devraient se faire sentir dès la fin de l'exercice.

**Investissement : 1 622 913 €**

**Des investissements ambitieux et maîtrisés**

Avec l'excédent reporté de 219 116,03 €, un emprunt de 400 000 € sera souscrit pour financer la programmation 2023 dont vous trouverez ci-après les principaux postes de dépenses.

D'importants programmes d'investissement sont en projet: Vallée des Loisirs, réhabilitation des écoles, l'habitat inclusif, le futur quartier....

Des demandes de subventions ont été déposées auprès des institutionnels que sont l'Etat, la Région, le Département.

### Budgets Prévisionnels Annexes de la Commune 2023

Les écritures comptables de la chaufferie bois ne figurent pas dans le budget principal de la commune ; c'est ce que l'on appelle un budget annexe au budget principal, tout comme le service d'assainissement ou le budget photovoltaïque. Ce sont des budgets qui reflètent une activité économique et commerciale et qui ont vocation à s'équilibrer par eux-mêmes.

- **Budget annexe de la chaufferie bois**

Fonctionnement : **72 897 €**

Investissement : **266 376 €**

A noter : Ce budget s'autofinance par les abonnements et les consommations des collectivités concernées à savoir la Commune (école JB Ver Dolto), la Communauté de Communes (crèche, MEJ) et le CCAS (cuisine centrale, EHPAD).

- **Budget annexe photovoltaïque**

Fonctionnement : **1 453 €**

Investissement : **1 879 €**

A noter : Ce budget correspond au remboursement de la dette, à la vente de l'énergie produite et à l'amortissement de l'installation.

- **Budget annexe assainissement collectif et non collectif**

Fonctionnement : **405 121 €**

Investissement : **623 413 €**

A noter : L'exercice 2022 s'est terminé par un excédent de fonctionnement de 191 740,34 € et un excédent d'investissement de 59 172,64 € auquel il faut déduire des restes à réaliser en dépenses de 46 200 € soit un excédent net de 12 972,64 €.

Les travaux de curage de la 2e lagune sont prévus à l'automne.



# Budget communal et fiscalité

## Principaux programmes 2023 (en €)

Au moment de la rédaction de ce journal, aucune des demandes de subventions n'ont encore obtenu de réponse (Fonds Verts pour les écoles, DETR, DSIL, subventions régionales et départementales).

Elles viendront amoindrir les coûts à la charge de la Commune.

	Coût de l'opération	Auto-financement	Emprunt
Vallée des Loisirs (autorisation de programme)	100 000		100 000
Réfection des bâtiments scolaires (autorisation de programme)	100 000		100 000
Réseaux, voirie et éclairage (ex: changement des luminaires rue Louis Pernon, places de la Promenade et de la République...)	73 350	12 500	60 850
Assistance à Maitrise d'Ouvrage Habitat inclusif (PVD)	15 000	14 000	1 000
Travaux mairie complément (3e phase)	15 000		53 044
Cimetière (extension du columbarium de Lafrançaise)	6 000		6 000
Acquisition de matériel divers (écoles, mairie, services techniques, illuminations...)	100 000	3 000	97 000
Création d'un cheminement piétonnier vers le cimetière de Lafrançaise	41 000	32 000	9 000
Travaux sur l'église St Georges (changement des abats son et protection pigeons)	15 000	15 000	
Remboursement de la dette	393 000	393 000	

Mais aussi, des programmes financés en 2022 et réalisés cette année

	Coût de l'opération	Auto-financement	Subventions obtenues	Emprunt
Travaux mairie	100 000		46 956	53 044
Eglise de Rouzet (reprise du plafond et démolition de la sacristie)	91 840	51 840	10 000	30 000
Démolition bâtiment à l'entrée Vallée des Loisirs	120 000	59 012		60 988
Aire de camping-car	20 000			20 000

# Petites Villes de Demain

## La convention finale Petites Villes de Demain (PVD) est signée

La commune de Lafrançaise fait partie des quinze communes de Tarn-et-Garonne sélectionnées pour bénéficier de ce dispositif.

Dès la signature de la convention d'adhésion au programme « PVD », le 18 juin 2021, la Municipalité a poursuivi sa politique définie autour des enjeux spécifiques du territoire à travers un plan d'actions. Nous avons disposé de quelques mois pour transformer cet ensemble de projets en une convention pluriannuelle avec l'Etat, les Collectivités Territoriales et les institutions. Ce contrat, dit d'«**Opération de Revitalisation du Territoire**» (ORT), a pour but de faciliter la mise en œuvre des projets. Parmi ces actions figurent la création de logements inclusifs pour les seniors, la rénovation énergétique des écoles publiques de la commune, réaménagement de la Vallée des Loisirs, la requalification de la ZA Le Rival (volet intercommunal).

La convention finale a été signée le 27 janvier 2023 avec l'Etat, et l'ensemble des partenaires institutionnels. Cette convention sera opérationnelle jusqu'en 2028 et sera suivie prochainement par l'avenant au contrat « Bourg Centre », signé avec la Région Occitanie.

### Favoriser l'investissement locatif à Lafrançaise.

C'est l'une des toutes premières mesures applicables à la signature de l'Opération de Revitalisation du Territoire : l'ensemble de la commune est éligible au **dispositif de réduction fiscale « Denormandie »**. Il s'agit de favoriser la réhabilitation de bâtiments existants à usage de logements locatifs permanents en bénéficiant de réductions fiscales soumises à conditions.

Cette réduction est cumulable avec les aides de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) animé par la Communauté de Communes du Pays de Lafrançaise.

Pour plus d'informations : rendez-vous sur le site [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr)

Signature de la convention-cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation de Territoire de M. le Maire et la Préfète Chantal Mauchet, le 27 janvier 2023



## Le projet d'habitat inclusif: ça avance!

Après quelques mois de maturation, le projet de création de logements inclusifs pour les seniors prend un nouvel élan. La Commune a signé en décembre 2022 une **convention d'Aide à la Vie Partagée (AVP) avec le Conseil Départemental**, qui permettra le financement d'un poste de coordinateur de vie sociale et partagée.

Une **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** a été retenue pour **formaliser le programme des travaux et sélectionner un architecte**.

La Commune bénéficie d'une ingénierie supplémentaire financée par la Banque des Territoires permettant de travailler sur **l'équilibre financier de l'opération et stabiliser certains aspects juridiques**.

Des ateliers de concertation seront proposés dès cet été, où pourront prendre part les partenaires locaux du projet, les partenaires techniques et financeurs ainsi que les seniors.

Nous sommes dans la **phase d'acquisition d'un bâtiment adapté en centre-ville**.



## De nouveaux chantiers vont s'ouvrir...

Malgré un contexte compliqué, les **projets pour 2023 sont nombreux**. Ils ont tous donné lieu à des **arbitrages parfois difficiles**. Les plus importants vont s'inscrire sur plusieurs exercices budgétaires. Pour cela, des autorisations de programmes ont été votées.

**5 grands projets sont en préparation** : La réfection des deux écoles publiques afin de les rendre plus économes et plus confortables pour les élèves, l'habitat inclusif, la Vallée des Loisirs et le futur quartier route de Molières. Vous retrouverez quelques exemples ci-dessous.

### Réfection des écoles, 2023-2025

Deux audits énergétiques ont été menés sur nos écoles montrant l'**urgence des travaux** à mener: isolation par l'extérieur, changement des huisseries simples vitrages, ventilation, changement des luminaires...). Des subventions ont été sollicitées notamment le Fonds Vert de l'Etat.

#### Ecole J.Baylet:

- Montant des travaux : 290 049 € TTC
- Subventions demandées : 187 012 €

#### Ecole J.B Ver - Dolto

- Montant des travaux : 685 944 € TTC
- Subventions demandés : 397379 €

D'autres viendront compléter cette programmation en lien avec notre étude urbaine comme les cheminements doux, le remplacement de l'ensemble de l'éclairage public en LED, la reprise de la place du Centre... sans oublier la salle des fêtes ou l'église St Georges.

Des **dossiers de demande de subventions** ont été constitués afin de solliciter nos partenaires institutionnels (Etat, Région, Département). Les subventions affichées ci-dessous correspondent aux sommes demandées. La collectivité n'a pas encore les arrêtés d'attributions. Ils sont donc indicatifs à ce jour.

### Futur quartier, 2023-2030

La Municipalité porte un projet de **création d'un nouveau quartier**, route de Molières. L'**étude de faisabilité**, qui a démarré en septembre dernier, est toujours en cours.

Les habitants ont été invités à une **matinée de réflexion sur le terrain** au mois de janvier dernier. Ce fut un temps constructif qui a montré l'intérêt de la consultation. Nous poursuivrons cette démarche.

### Vallée des Loisirs, 2022-2026

Depuis 2022, nous avons engagé une **démarche pour la rénovation de la Vallée des Loisirs**. Ce poumon vert de notre Commune montre des signes de vieillissement qui le rendent moins attractif et difficile à entretenir. Deux phases étaient prévues : rénovation de la piscine et réaménagements de la Vallée avec de nouvelles activités.

L'étude a révélé que les **coûts d'investissement sur la piscine ne sont pas supportables pour la Commune**. En effet, pour la remettre aux normes, à savoir reprendre l'ensemble des bassins et de la machinerie mais aussi mettre les vestiaires et annexes en conformité, **les travaux sont estimés à 5 millions € TTC**. Nous avons sollicité des subventions qui ne pourront **pas dépasser 1 million €**. Au regard de nos capacités financières, investir autant d'argent public sur une piscine ouverte 2 mois par an n'est **pas raisonnablement envisageable**. De plus, l'équipe municipale se pose la question de la **gestion de l'eau dans les années à venir**.

D'autres scénarios ont été étudiés.

Nous nous acheminons vers la création d'un **espace ludique avec des jeux d'eau**. Ce dernier, moins coûteux et plus durable, permettra aux habitants et aux touristes d'accéder à un espace de fraîcheur et de loisirs.

Ce **choix, viable économiquement et écologiquement**, va aussi nous permettre de réaliser l'ensemble du projet sur le reste de la Vallée. Nous souhaitons ainsi **développer des activités nautiques** sur le lac (aquapark, paddle...) et **de plein air** (pumtrack, accrobranche ados, pontons de pêche...) afin de répondre aux attentes de tous les publics.

#### Montant des travaux :

- Espace ludique / Pumtrack : 1 100 000 € TTC
- Aménagements divers : 931 875 € TTC
- Subventions demandées : 1 200 000 €

Rencontrons-nous pour échanger sur tous ces projets, le 16 juin à la salle des fêtes à 20h30

# L'actualité du CMJ

## Le CMJ en actions...

### En mode création

A la demande du Comité des Fêtes de Lunel, le CMJ a élaboré l'affiche de la fête votive 2023.



### 7 janvier 2023: présentation des vœux

Les jeunes, aux côtés du Conseil Municipal, ont présenté leurs vœux aux habitants. Ils ont pris la parole pour faire un point sur leurs actions et leurs projets. Pas facile devant une telle assemblée. Mission réussie !

### 10 décembre 2022: opération décoration de Noël

Un samedi matin actif pour décorer le centre ville. Cette action menée avec la commission fleurissement a ravi les grands et les petits.



### 3 décembre 2022: Participation au Téléthon

Les jeunes élus ont pris une part active à l'organisation du Téléthon. Avec les Restos du Cœur, ils ont vendu des gâteaux et confectionné des crêpes. Ils ont aussi accompagné les sapeurs-pompiers dans le lavage des véhicules. Une matinée pleine d'enthousiasme !

Photos : commission communication

## 23 janvier : visite d'un pumptrack

Le CMJ travaille sur le projet d'un pumptrack (parcours en boucle pour divers équipements sportifs roulants) à la Vallée des Loisirs à destination de tous, petits et grands.

Une visite du pumptrack de Saint-Sardos a été organisée. Les élus jeunes et adultes ont été accueillis par deux adjoints de la commune Mme Stéphanie HENRIC et M. Hervé CAYROU.

Après un exposé à la mairie, ils se sont rendus sur site. C'est convaincu de l'utilité du projet que tout le monde a remercié les élus pour leur accueil.



## 17 février : Cérémonie d'hommage à Louis Sabatié

Le CMJ a assisté à la cérémonie en mémoire de Louis Sabatié, jeune résistant communiste, qui à l'aube de ses 20 ans a été victime de la barbarie nazie et de l'ignoble collaboration du Régime de Vichy. Léonie et Annaëlle ont lu la lettre du jeune résistant Henri Fertet écrite à ses parents avant d'être fusillé.

**A noter:** ils ont également participé aux cérémonies du 11 novembre, du 19 mars, du 30 avril et du 8 mai. Du temps mobilisé pour ne pas oublier.

## Une action de sensibilisation en direction des habitants

Force est de constater que les espaces fleuris sont le territoire de prédilection pour des déjections canines. Le CMJ a la volonté de participer à un rappel de civisme par une affiche. Il en va de notre cadre de vie et du respect des agents communaux qui l'entretiennent.

## ... et en projets

Le CMJ vous donne rendez-vous :

- Le vendredi 16 Juin à partir de 14h00 pour la **caravane des sports** au gymnase
- Le mercredi 26 juillet à 18 h30 pour la **soirée Animation du Père Cantarel** à la Vallée des Loisirs
- Le mercredi 16 août à 21h30 pour le **Cinéma en plein air** sur la place du marché avec « La petite bande », un film de Pierre Salvadori (film sorti en 2022)
- En octobre pour **Octobre Rose** et la **Semaine bleue**
- Le samedi 9 décembre pour le **Téléthon**



# Ecoles durables

## L'école Jean Baylet labellisée E3D niveau 2

En juin 2022, l'école a été labellisée niveau 2 E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) grâce à ses nombreux projets en faveur du développement durable.

Tout a commencé en 2020 avec le projet d'aménagement de la cour en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement dans le cadre du projet départemental « Les Enfants du Patrimoine ».

La même année, nous avons inauguré l'installation par la société ENERCIT de panneaux solaires sur le toit de l'école. Nous avons un panneau pédagogique qui nous permet de voir en direct l'électricité que génère le soleil en Kwh.

En 2021/2022, les élèves de CE2/CM1/CM2 ont travaillé sur les énergies renouvelables et plus particulièrement sur la réduction des gaz à effet de serre. Nous étions impliqués dans le programme Carbone Scol'Ere financé par la Commune. Ce projet vient du Québec et c'est l'Association Léo Lagrange qui s'occupe de ce projet en France en étroite collaboration avec le Québec. Une vidéo a été tournée dans notre classe. Associés à ce projet, nous avons été impliqués dans le projet des Interconnectés (venant du Québec). Nous avons travaillé sur la gestion des déchets avec différents pays du Monde : le Cameroun, la Nouvelle Guinée, le Maroc, le Québec, la France. Nous avons régulièrement des visio-conférences. L'ALAE s'est associé à notre projet pour créer un Zoo avec des matériaux recyclés.



Présentation par les éco-délégués des projets en développement durable lors de la venue de la DASEN adjointe, de l'ÉN de circonscription et du Maire pour la journée de la Résilience.

Cette année 2022/2023, nous travaillons avec le SIEEOM sur 2 projets : l'utilisation de serviettes en tissu à la cantine et la pesée des aliments non mangés pour cibler le gaspillage alimentaire. Des défis Ecosystem en partenariat avec l'ONG Electriciens sans Frontières sont proposés aux plus grands.

Nos 3 éco-délégués attendent maintenant avec impatience les résultats du Prix National des éco-délégués. Ils ont tourné une vidéo sur le tri des déchets.

## L'école J.B Ver-Dolto dans la démarche du label E3D

Depuis septembre 2022, les élèves de l'école et l'équipe éducative se sont lancés un défi : obtenir le label E3D.

Pour ce faire, les élèves ont eu l'occasion de faire différentes actions telles que le ramassage des déchets ou le don de boîtes cadeaux à Noël avec l'association Bon'âne-venture. Ils ont également rencontré une bénévole de l'association Ayuda qui

recycle les stylos et les cartouches pour récupérer des fonds. Les élèves de cycle 3 ont également été formés sur différents thèmes (changement climatique, consommation énergétique, tri des déchets...) grâce au programme Carbone Scol'ère animé par Léo Lagrange et financé par la Commune. Ils ont aussi initié un partenariat avec le SIEEOM autour du gaspillage alimentaire et le tri.

Enfin, ils ont élu 4 élèves « éco-délégués » qui ont pour mission de mettre en place des actions avec le comité de pilotage E3D (parents, enseignants, personnel mairie et associations) afin de valoriser le développement durable. Ils ont d'ailleurs déjà mis en place un système de poubelles de tri en classe (stylo, papier...) .



Nettoyage de la nature avec l'association Bon'âne-venture

## La Commune investit dans votre sécurité

La sécurité routière est l'affaire de tous. Face à une augmentation des flux de véhicules et à une vitesse qui n'est pas toujours respectée, la Commune s'appuie sur son radar pédagogique mobile afin de préparer les aménagements futurs.

Deux priorités sont apparues à ce jour à savoir la route de Lapeyrouse et l'Avenue de St Simon.

### • Un aménagement piétonnier sécurisé Route de Lapeyrouse

Un premier tronçon sécurisé va être réalisé route de Lapeyrouse allant de la rue de l'Égalité au cimetière de Farguinel. D'un montant de 41 000 €, cet aménagement permettra aux piétons de se déplacer en toute tranquillité et sécurité. Il s'inscrit dans un programme de liaisons douces en lien avec notre étude urbaine.

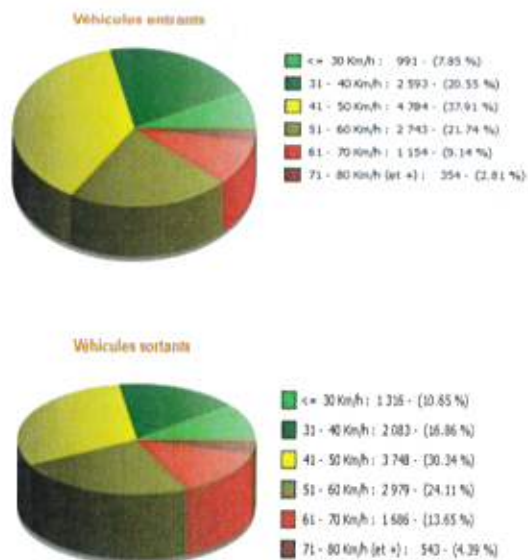
### • Un aménagement routier Avenue de St Simon

Suite à diverses demandes de riverains concernant la vitesse non respectée des véhicules circulant sur cette route, la commission sécurité routière a implanté le radar pédagogique.

Il en résulte que malgré la limitation à 50km/h, les vitesses constatées sont au-dessus pour trop de véhicules. Sur les 400 véhicules jour en moyenne, seulement 66,31% des conducteurs respectent la limitation en entrant sur la zone et 57,85 % en sortant.

A titre d'information, depuis que ce radar pédagogique est positionné sur la commune, sur d'autres emplacements, 80% des automobilistes respectent la limitation de vitesse.

#### Résultats des mesures Avenue de St Simon



Face à ce constat, l'équipe municipale a décidé de mettre en place des mesures pour faire ralentir les véhicules par le biais d'installation de 4 chicanes :

- 1 avant le lotissement des Hauts du Lac,
- 3 positionnées le long de la seconde partie de l'avenue.



Exemple d'aménagements - Photo non contractuelle

Dans un premier temps, ces chicanes seront modulables afin que les usagers puissent faire remonter les problèmes éventuels et apporter les améliorations nécessaires au bon fonctionnement de cet aménagement. S'ils sont probants, ils deviendront pérennes. Par la suite, des aménagements similaires pourront être installés en d'autres lieux de la commune.

Nous vous rappelons que **respecter les limitations de vitesse, c'est aussi respecter les autres.**

# Espace d'expression

## Un temps de rencontre avec les habitants de la commune

Comme nous le faisons maintenant depuis 2014, nous vous proposons un temps d'échange sur vos préoccupations, vos idées et nos projets.

Vous êtes donc invités à venir nous retrouver à la **salle des fêtes communale**,

### le vendredi 16 juin à 20h30.

Ce temps sera clôturé par le verre de l'amitié républicaine

**Venez nombreux!**



Photo: commission communication

## Espace d'expression du groupe minoritaire

*L'équipe municipale de Lafrançaise a choisi de laisser un espace de libre expression (alors qu'elle n'y est pas tenue par la loi) au groupe minoritaire du conseil municipal. Il s'exprime librement. Le texte n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.*

Avant le dernier conseil municipal, nous avons, par courrier, interpellé M. le Maire sur l'affaire d'un vol au sein de la librairie « Le Temps de Lire ». La seule réponse que nous avons obtenue, c'est que la mairie détient 100 parts sociales alors que sa présence est indispensable à la création d'une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) en tant que personne morale. Nous sommes atterrés de voir que la municipalité, à notre connaissance, n'a été invitée qu'à deux assemblées générales en 5 ans. Une en 2020 sans PV et la dernière en 2023 où le PV parle d'un trou de trésorerie de 43000€ lié à un vol de tickets à gratter. Il est surprenant que l'argent du contribuable via la participation à une coopérative, l'acquisition du bâtiment et les travaux, soit traité de manière si légère. Et l'on ne peut que s'interroger sur la gouvernance...

Nous nous étonnons aussi de l'envolée du budget « fêtes et cérémonies », passé de 14 000 à 29 000 €. Il est fait état d'un événement qui aurait réuni 350 administrés, satisfaits d'y avoir participé. Nous nous

interrogeons sur la portée de cet événement et de son caractère « clientéliste ». Le repas annuel des aînés, considéré comme trop coûteux ayant été supprimé depuis plusieurs années.

Interrogation aussi sur l'endettement de la commune à 3 025 924€ annoncé à la baisse depuis 2014. Il faut y rajouter la dette de près de 600 000 € auprès de l'EPFL pour des acquisitions de terrains et de la librairie. Il faudra peut-être y ajouter 200 000€ pour l'acquisition du presbytère ?

De plus, une étude chiffre à 4 472 400 € la réhabilitation de la vallée des loisirs et nous ne savons encore rien de la réalisation d'un éco-quartier en termes de budget si ce n'est une étude de 32 000€.

Nous sommes et restons vigilants sur la conduite des affaires communales.



## L'association de Parents d'Élèves JB Ver - Dolto

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école JB Ver-Dolto est un groupe de parents bénévoles qui a pour rôle de défendre les intérêts des enfants mais aussi d'organiser des manifestations conviviales comme la Kermesse, le Carnaval, la venue du Père Noël. Nous montons également des projets solidaires comme le vide-greniers, des collectes de fonds...

Comme chaque année, nous sommes à la recherche de nouveaux membres.



Chers parents, rejoignez-nous !

## Le Comité des fêtes de Lafrançaise

Le Comité des fêtes de Lafrançaise **recherche des bénévoles** pour faire vivre la fête votive, moment important et convivial du bourg!

Si vous êtes intéressés, **contactez-les** au 07 87 95 71 29 ou à l'adresse mail : [cdf82130gmail.com](mailto:cdf82130gmail.com)

## Les dates associatives à retenir

### Juin

- 04 : Chorale « cœur de la Cathédrale », église Saint Maurice, 18h, Amis de Saint Maurice
- 16 : Caravane des sports, 13h-17h30, Stade - Gymnase, Ufolep et CMJ
- 17 : Fête de la gym, 20h, gymnase, Judo gym Lafrançaise
- 23 : Kermesse école J.B-Ver Dolto, dès 16h, cours de l'école
- 23 : Kermesse école J.Baylet, dès 16h, cours de l'école
- 23 : Fête de la musique « Claude NOUGARO fait son cinéma, avec écran géant », 20h30, place de la promenade, Association TMD
- 25 : Fête de la St Jean, 19h30, Foyer, Comité des fêtes de ST Maurice
- 27 et 30 : Spectacle de fin d'année, 18h30-21h30 salle de fêtes, École JB Ver-Dolto

### Juillet

- 02 : Kermesse, toute la journée, cour de l'école, Association Parents d'élèves École Sainte Marie
- 04 : Don du Sang, 15h-19h, Médiathèque, Association Donneurs de sang de Lafrançaise (**Besoin très urgent**)
- 07 : Marché gourmand avec restauration sur place, 19h, esplanade de l'église St Georges, Association CANAL
- 09 : Concert vocal, 16h, Chorale « Cor d'aici », Chapelle de Lapeyrouse, Association Lafrançaise Cantate
- 21 : Nuit blanche à Lafrançaise, soirée spectacles de rue dans le bourg, 19h-02h, Association LATA
- 29 : Concours les 12h de pétanque, 09h-21h, Plateau de l'église saint Georges, Club Bouliste Lafrançaise

### Août

- 06 : Festi Foire Bio, marché bio 09h-23h, esplanade de l'église St Georges, Association La Pais'Annerie
- 18, 19, 20, 21 : Fête locale de Lunel, concours de pétanque et concours cycliste, Comité des Fêtes de Lunel

### Septembre

- 01 : Don du Sang, 15h-19h, Médiathèque, Association Donneurs de sang de Lafrançaise (**Besoin très urgent**)
- 01, 02, 03 : Fête locale de Lafrançaise, Comité des Fêtes de Lafrançaise
- 01, 02, 03 : Concours de pétanque doublette 15h, plateau église, Club Bouliste Lafrançaise
- 03 : Comice Agricole, 9h-13h, salle des fêtes, Association Comice Agricole
- 17 : Vide grenier, Lunel, Association de sauvegarde du patrimoine de Lunel
- 23, 24, 25 : Fête locale de Saint Maurice, Comité des Fêtes de Saint Maurice

### Octobre

- 20 : Violon & Piano « Elsa Grether & David Kadouch », 20h30, Château de la Baronnie, Association TMD
- 21: Repas gala spectacle, Château de la Baronnie, 20h, Association CANAL

## Les écoles et le SIEEOM font la chasse au gaspillage alimentaire !

La France a fixé dans la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC) l'objectif de réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025 pour les secteurs de la distribution et de la restauration collective.

C'est pourquoi le SIEEOM du Sud-Quercy a proposé aux écoles de son territoire de mener une démarche de diagnostic sur leur production de déchets alimentaires en réalisant une campagne de pesées du gaspillage alimentaire à la cantine.

L'école Jean Baylet de Lunel a souhaité se lancer ! Les pesées ont eu lieu du 13 au 24 mars 2023 ; durant cette période, 6 catégories de déchets ont été pesés : pain, entrée, viande / poisson, accompagnement, fromage / laitage et dessert. En 2 catégories : servi (restes d'assiettes non terminées) et non servi (nourriture encore présente dans la barquette).

Ainsi, 12 petits bioseaux (récipients permettant de collecter les déchets de cuisine afin de les composter) ont été disposés à la cantine, permettant de vider les assiettes au fur et à mesure du repas ; puis en fin de service, les 3 éco délégués ont pesé ces déchets.

**Les résultats sont très positifs.** En moyenne, 64 grammes de nourriture/ personne / repas ont été jetés à la poubelle sur la quinzaine de pesées, soit 2 fois moins que la moyenne nationale (qui est de 120 gr/personne/repas, source ADEME). Les repas, cuisinés à la cuisine centrale, sont très appréciés par les élèves.

L'étape suivante : savoir quoi faire de ces déchets alimentaires. En effet, conformément à cette même loi AGEC, la généralisation du tri à la source des bio-déchets est prévue d'ici le 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France. Les



écoles seront donc dans l'obligation de trier leurs déchets alimentaires et de trouver une solution de valorisation (par compostage par exemple).

L'école de Lunel est déjà équipée d'un composteur qui accueille notamment les peaux de fruits. Avec la mise en place du tri des déchets alimentaires, ce sont les restes alimentaires (hors viande et poisson) qui pourront désormais rejoindre le composteur.

Au mois de juin, c'est au tour des élèves du groupe scolaire JB Ver - F Dolto de réaliser cette campagne de pesées.

Ces actions concordent avec le Projet Alimentaire de Territoire du territoire dont l'enjeu 4 « Agir pour la transition écologique » prévoit un axe de travail sur le gaspillage alimentaire.



Pour trier vos déchets alimentaires à la maison, vous pouvez obtenir un composteur en vous inscrivant auprès du SIEEOM au 05 63 26 49 67 ou par mail [accueil@sieeom-sudquercy.fr](mailto:accueil@sieeom-sudquercy.fr).

Pour les foyers sans jardin, des bornes de collecte sont installées sur votre commune.

Equipé de votre bioseau (disponible à la mairie), vous pouvez y déposer tous vos déchets alimentaires en vrac et sans emballage.



82 Tarn-et-Garonne

**caue**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

Vous avez un projet de  
construction, d'extension  
ou d'aménagement  
paysager ?



## Pour les habitants : des conseils en architecture et en paysage

Une **architecte-conseillère** vous guide dans votre projet, qu'il soit au stade de l'acquisition du terrain ou de sa concrétisation avant l'élaboration de la demande préalable ou du dépôt du permis de construire. Une **paysagiste-conseillère** présente les façons de végétaliser les abords de votre maison, la façon de concevoir une haie champêtre, ...

## Et pour les communes : un accompagnement avant projet

Élu.e, vous souhaitez améliorer le cadre de vie de votre commune, mettre en valeur votre centre historique, aménager les espaces publics ou rénover des bâtiments communaux ? Le CAUE 82 vous propose un conseil en amont de la mise en œuvre de votre projet. Ce conseil est neutre, objectif, indépendant et gratuit.

Tel. 05 63 03 80 88  
caue82@tarnetgaronne.fr



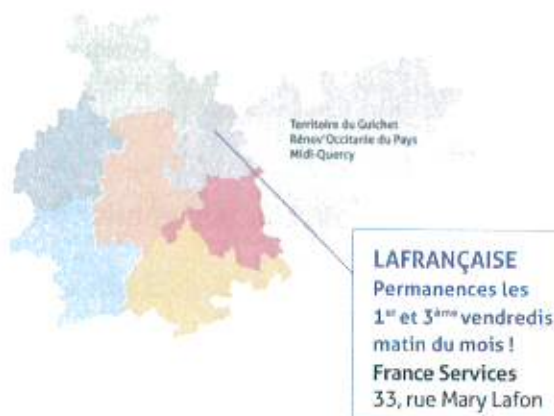
**RénOV'Occitanie**  
Ma rénovation énergétique

Vous envisagez  
de procéder à  
la rénovation  
énergétique  
de votre  
logement ?



## Des conseils gratuits en matière de rénovation énergétique

Les conseillers énergie de **notre Guichet Rénov'Occitanie** vous aident à identifier les travaux qui vous permettront de réduire votre facture énergétique annuelle. Ils vous orientent vers les solutions les mieux adaptées à vos besoins et vous expliquent les aides financières mobilisables pour votre projet. Des **permanences délocalisées** existent à la Communauté de Communes Côteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain, renseignez-vous !



Tel. 05 67 92 82 82  
renovoccitanie.caue@tarnetgaronne.fr

# Economie locale

## Du nouveaux du côté de nos commerces

### La pizzeria A'Rome

Ouverte depuis le 21 janvier dernier, la pizzeria A'Rome est située rue du Rival-Bas à la zone d'activité.

Le concept est de travailler avec les producteurs locaux suivants:

- la farine du Moulin de Montricoux
- Le fromage de chèvre de la Chèvrerie de Lafrançaise
- Le chorizo est de Montauban
- Les fruits et légumes viennent du marché de Moissac
- Les herbes et épices bio sont de Lafrançaise

Côté boissons, c'est un fournisseur de Moissac qui travaille avec des bières et des vins locaux.

Cuisinier depuis 25 ans, Jean-Christophe saura régaler vos papilles gustatives! Il effectue un mariage des saveurs en alliant les herbes et les épices, ainsi que de nouvelles pâtes à pizza inédites. Son associée Valérie vous accueillera et vous servira.

Vous avez la possibilité de consommer sur place (intérieur ou extérieur).

Au plaisir et à bientôt pour vous régaler!



© Photo: Pizzeria A'Rome

Valérie et Jean-Christophe  
Renseignements : 07.88.52.63.08

### Le Mana Boutik



© Photo La Mana Boutik

Je me présente, Mme GARCIA-GARNICA Valérie, gérante du magasin LE MANA BOUTIK au 54 rue Mary Lafon, ouvert depuis Novembre 2022.

Depuis 2016, je suis artisanne, je fabrique mes bijoux à base de perles noires de Tahiti.

Au sein du magasin, je vous propose des produits du Pacifique : Monoï, Paréos, Perles de Tahiti, Nacres, Fleurs, Vêtements, Bijoux Fantaisie et Épicerie des Iles...

Vous trouverez également au MANA BOUTIK, des tatoueurs Polynésiens, Marquisiens, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, etc...

Également des plats à emporter Tahitien et Réunionnais.

N'hésitez pas à venir me rendre visite aux couleurs et senteurs des Iles.

## Un nouveau partenariat de proximité entre La Poste & Victory !!!

Votre épicerie VICTORY, 4 Rue de la halle à Lafrançaise est ouverte du mardi au samedi de 8h00 à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 12h30.

Vous pouvez désormais y retrouver une large gamme de services postaux tout au long de l'année, affranchir votre courrier ou vos colis : lettre verte, lettre recommandée avec accusé de réception, achat de timbres ou stickers de suivi, colissimo, envois internationaux...

Nous recevons aussi vos courriers et colis avisés par votre facteur.

Vous pouvez nous joindre au 05.63.20.71.44 et ou nous suivre sur notre page facebook : Victory épicerie Lafrançaise

## De la vie dans notre nouvel EHPAD

Après leur retour le 15 novembre 2022 dans les locaux rénovés et agrandis de l'EHPAD, personnels et résidents ont investi leur nouveau lieu de vie avec beaucoup de plaisir et d'envie.

Après quelques semaines durant lesquelles chacun a dû s'approprier ces nouveaux espaces, organiser le travail et la vie quotidienne, désormais, l'EHPAD a trouvé son rythme de croisière, mettant en place chaque semaine de nouveaux projets humains et



matériels, **construisant ensemble des conditions de vie et de travail optimales pour les usagers et les personnels.** L'EHPAD affiche complet et ne peut malheureusement accueillir tous les résidents qui en font la demande, ce qui témoigne de la bonne qualité perçue de la prise en charge.

Ainsi, après la mise en place du **projet d'activité thérapeutique de l'unité protégée**, les riverains et amis de la résidence ont donc pu voir les résidents se promener à nouveau autour du lac, planter tous ensemble les fruitiers et plantes mellifères dans les jardins (offertes par l'entreprise Démarrais et plantées avec l'aide des agents techniques de la Mairie). Tout cela participant, avec le potager, les poules et le projet d'établissement à remettre les actes du quotidien au centre de l'accompagnement.

Ce projet porte l'idée que **la vie et le sentiment d'utilité se trouvent dans les petites choses du quotidien** : mettre la table, confectionner des soupes et des gâteaux, arroser les fleurs, nourrir les

poules, faire la vaisselle. Autant d'activités qui ancrent dans la vie et dans le temps présent. Il n'est pas rare, depuis l'arrivée timide des beaux jours, de voir les résidents de l'unité protégée dîner dehors à l'ombre de la terrasse, ou les résidents de l'unité classique investir le boulodrome situé en bordure de l'EHPAD.

Chaque jour, le **lien social se recrée avec la présence des proches et des familles**, le retour des bénévoles du village, l'organisation des élections au Conseil de Vie Sociale, le retour d'un partenariat étroit entre le Centre de Loisirs et l'EHPAD avec des activités communes (chasse aux œufs de Pâques, confection et remise de cadeaux de Noël pour les résidents, moments partagés).

C'est donc, à tous égards, un réel succès que cette réinstallation dans nos nouveaux locaux, grâce à l'action commune des résidents, des familles et personnels de l'EHPAD et de la commune ainsi que des acteurs locaux.



© Photos : Rose Cambon, directrice de l'EHPAD



# Projet de territoire

## Un projet de territoire pour penser l'avenir

Le projet de territoire est un document par lequel une collectivité définit sa vision de l'avenir de son territoire. C'est à la fois un diagnostic et une feuille de route pour les dix ans à venir.

La Communauté de Communes du Pays de Lafrançaise est confrontée à de nombreux enjeux : attirer de nouvelles populations, adapter l'offre immobilière à la demande, intégrer les contraintes environnementales, maintenir et développer les services publics et les équipements, favoriser le développement économique...

Ainsi, à la suite d'un **premier diagnostic social partagé lancé en 2018**, la Communauté de Communes a souhaité se structurer de manière globale avec un **projet de territoire** qui se veut cohérent et en phase avec les besoins de nos concitoyens. C'est aussi pour cela que la concertation avec la population a été au cœur de notre démarche.

Ce projet s'intègre au dispositif **d'Opération de Revitalisation Rurale (ORT)**, signé en 2022, dont l'objectif est de mobiliser de nouveaux moyens pour répondre à certains de ces enjeux.

Souhaitant être accompagnée dans sa démarche, la collectivité a sollicité le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) qui a sélectionné le groupement composé des agences NEORAMA, Deux Degrés et Terre d'Avance pour définir et conduire le dispositif de concertation en vue d'élaborer son projet de territoire.

Le dispositif de concertation s'est déroulé du 8 juin au 6 octobre 2022, répondant à trois enjeux :

- Faciliter l'appropriation des enjeux actuels du territoire;
- Associer une diversité d'acteurs du territoire;
- Déterminer collectivement les orientations de ce projet.

Diverses modalités ont été proposées tout au long de la démarche pour échanger et recueillir les contributions des acteurs du territoire : séminaires, ateliers mobiles et de co-constructions, questionnaires auprès de la population....



**270**

**PERSONNES**

(élus, responsables associatifs, partenaires institutionnels et habitants) ont participé à ces différents dispositifs et à l'élaboration du projet de territoire.

Au cours de ce travail, **6 grands thèmes** ont été travaillés lors des différentes étapes de la concertation :

- l'économie,
- l'habitat,
- la cohésion et l'équilibre territorial,
- les mobilités,
- les services et équipements et enfin,
- l'environnement et la transition écologique et énergétique.



© photo: commission communication

Le fruit de ce travail collectif est un projet de territoire dense, articulé en 6 grands thèmes, déclinés en 20 orientations, et plusieurs dizaines de propositions. Il a fait l'objet, au début de l'année 2023, d'une restitution publique afin de favoriser l'appropriation par chacun de ce document



# Promotion touristique

## Une nouvelle marque touristique en Pays de Lafrançaise

Mardi 22 mars dernier, les élus, techniciens et professionnels du tourisme du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lafrançaise mais aussi tous les partenaires du tourisme du Département et de la Région se sont retrouvés au château de la Baronnie pour dévoiler leur toute nouvelle marque territoriale « A LaFrançaise ». Jeu de mots évoquant le style de vie hexagonal, cette marque augmentera la visibilité du territoire et viendra soutenir l'activité touristique locale.

Plus de 150 personnes étaient réunies pour découvrir la nouvelle marque touristique ainsi que le film promotionnel dévoilé à cette occasion. Thierry Delbreil, président de la Communauté de Communes a salué le travail mené par les équipes de l'office de tourisme intercommunal et tous les partenaires qui ont œuvré pour valoriser ce « territoire différent des autres ». Anne Ius, présidente de l'Agence de Développement Touristique du Tarn-et-Garonne (ADT82) prévoit des retombées économiques sectorielles et a souhaité « longue vie à cette marque touristique ». Enfin, cinq prestataires touristiques ont fait part de leur expérience et témoigné des valeurs portées par la marque « liberté, simplicité, convivialité ». La rencontre s'est clôturée par la dégustation des produits de dix producteurs locaux, preuve des richesses gastronomiques du territoire.



© Photo: Charlotte Henaff

### Un nom porteur

Lisible en France comme à l'étranger « ALaFrançaise »

évoque la promesse de vacances typiques, simples, « la bonne franquette ». Fédératrice, la marque sera accompagnée d'une identité visuelle forte,

déployée sur tous les supports touristiques du territoire : web, Instagram, programmes, agendas... Présentés lors de salons professionnels, les séjours « ALaFrançaise » devraient également séduire les influenceurs du « made in France ».

### Sérénité, convivialité, campagne...

Proche de deux grosses métropoles, ce territoire confidentiel au cœur des vergers propose des offres de séjour à la rencontre des habitants, producteurs et commerçants en faisant la part belle aux visites et dégustations emblématiques du territoire. On retrouve avec plaisir le mode de vie à la française : convivialité, fêtes traditionnelles, guinguettes, produits locaux et de qualité, patrimoine historique et paysages préservés.



© Photo: Charlotte Henaff

### Une co-construction des acteurs touristiques locaux

La marque « ALaFrançaise » est le fruit d'un travail de concertation entre élus, professionnels du tourisme et techniciens de l'Office de tourisme intercommunal. Initié en 2021 par la communauté de communes, le projet qui découle de la stratégie de développement touristique pour le territoire a été accompagné par le bureau d'étude « AOC Tourisme ».

Séjours, escapades et rencontres...  
les vacances « ALaFrançaise » ont de beaux jours devant elles !



Lafrançaise

# La saison culturelle

## A vos agendas!

### Les Scènes Musicales

DECouvrir LAFRANÇAISE

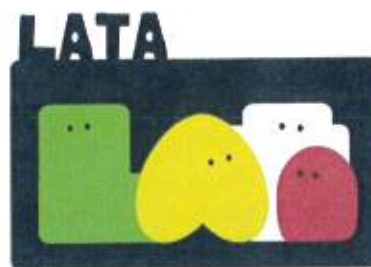
 <b>LAFRANÇAISE</b> CONCERTS 2023 	
<b>Vendredi</b> <b>21 avril</b> <b>20h30</b>	« Quand le Classique rencontre le Jazz » Rolando LUNA (cuba) Piano Constant DESPRÉS (prodige) Piano Château La Baronnie - LAFRANÇAISE
<b>Vendredi</b> <b>23 juin</b> <b>20h30</b>	CLAUDE NOUGARO « fait son cinéma » Ensemble NouS (avec écran géant) Place de la Promenade - LAFRANÇAISE
<b>Vendredi</b> <b>21 juillet</b> <b>20h30</b>	JAZZ (Rythmiques populaires - Langage contemporain) "TRAMONTO" G. DALTIN Accordéon, M. BARDOSCIA Contrebasse, M.GODARD Serpent Château Blauzac - VAZERAC
<b>Vendredi</b> <b>25 août</b> <b>20h30</b>	CLASSIQUE (Johannes BRAHMS) David HAROUTUNIAN Violon, Sofya MELIKYAN Piano Mikayel HAKHAZARYAN Violoncelle Grange du XVIII <sup>ème</sup> - MONTASTRUC
<b>WEEK-END MUSICAL</b> <b>Vendredi</b> <b>22 septembre</b> <b>20h30</b>	CLASSIC & COMPO/ELECTRO Arseni SADYKOV Piano solo Grange du XVIII <sup>ème</sup> - MONTASTRUC
<b>Samedi</b> <b>23 septembre</b> <b>20h30</b>	JAZZ Acoustique et Electro "Earth Pictures" AL DABARAN TRIO - Bertrand LAYAUD-BACH Piano, Guillaume GOURMAUD Saxophone, Benoit RIGONI Batterie Grange du XVIII <sup>ème</sup> - MONTASTRUC
<b>Vendredi</b> <b>20 octobre</b> <b>20h30</b>	CLASSIQUE Elsa GREYER Violon, David KADOUC Piano Château La Baronnie - LAFRANÇAISE
<b>Vendredi</b> <b>1<sup>er</sup> décembre</b> <b>20h30</b>	CLASSIQUE Wilhem LATCHOUMIA Piano Château La Baronnie - LAFRANÇAISE
<b>Samedi</b> <b>2 décembre</b> <b>dès 9h30</b>	Wilhem LATCHOUMIA - Master Classes avec les élèves en cycle spécialisé du Conservatoire de Montauban (entrée libre) Château La Baronnie - LAFRANÇAISE



### La Nuit blanche

21 juillet 2023

La Nuit Blanche s'apprête à vivre une nouvelle édition. Les artistes sont heureux de vous retrouver et les bénévoles ne comptent pas leur temps pour que tout soit prêt, pour que vous puissiez profiter des spectacles et d'un bon repas entre amis ou en famille. Comme l'année dernière les photographes, sculpteurs, peintres et plasticiens exposeront leurs œuvres dans les rues tout au long de la nuit.



LAFRANÇAISE TOURISME ET ANIMATIONS

On vous attend, venez nombreux!

### Festi'bio

5 août 2023

Marché bio toute la journée (9h-23h) sur l'esplanade de l'église St Georges : animations, débat, ateliers .....



Organisé par l'association La Païs'annerie.

### Les Embarcadères

16 août 2023

Cinéma en plein air : projection du film « La petite de Bande » de Pierre Salvadori, à 21h30 sur la place de la promenade.

### Les Résonances

15 Septembre 2023

Concert offert par Tarn-et-Garonne Arts et Culture (TGAC) à 20h30 sur la place de la promenade

L'agence départementale du spectacle vivant (TGAC) propose dans le cadre de son événement *Les Résonances* 14 spectacles gratuits dans les communes du département, du 15 au 24 septembre 2023.

L'inauguration des Résonances aura lieu vendredi 15 septembre à 20h30, avec le spectacle de musique classique "Luminous Night" par le **chœur de chambre Dulci Jubilo** dirigé par Christopher Gibert, au format de 8 chanteurs a cappella présente un spectacle immersif.

Renseignements : [www.tgac.fr](http://www.tgac.fr) / 05 63 91 83 96

*Lafrançaise*



## Cet été, à la Vallée des Loisirs

Une saison différente va s'ouvrir cet été à la Vallée des Loisirs. En effet, nous sommes dans l'impossibilité d'ouvrir la piscine faute de maîtres-nageurs. Les raisons sont multiples, locales (notre structure n'attire plus car trop obsolète, concurrence des autres sites alentours) et nationales (il manque 25 000 maîtres-nageurs en France).

Malgré cette **déconvenue totalement indépendante de notre volonté** cette année, nous souhaitons maintenir la dynamique de ce lieu vivant. Des agents estivaux vous accueilleront du 1 juillet au 31 août pour pratiquer des **activités nautiques offertes**: pédalos, paddle, canoës, barques.

**Horaires : du lundi au vendredi 15h - 18h30 / samedi et dimanche : 10h - 18h30**

Nous vous invitons à venir nombreux.

### Votre bar-restaurant la Guinguette à Lafrançaise est ouvert

Le bar-restaurant proposera comme l'an passé une carte variée, un espace bar avec des animations régulières. Durant les mois de juin, juillet et août, la Guinguette accueillera les clients du lundi au vendredi de 16h à minuit et le week-end de **10h30 à minuit**.

### Des balades à dos d'âne

On ne vous présente plus les ânes de BON'ÂNE-VENTURE ! Ils sillonnent la Vallée, les rues et les chemins de randonnées de la commune. Ils sont ravis de partager vos balades sur différents circuits (de 1 heure, à la demi-journée ou à la journée) à dos d'ânes pour les plus jeunes ou tenus en longe pour les ados et les adultes.

#### Nouveautés 2023 :

- L'association proposera des balades encadrées par les membres de l'association pour (re) ou découvrir quelques sites historiques et remarquables de la commune avec « **la balade patrimoine** », circuit de 12 kms. Pour une belle journée de partage et de culture !

- Une nouvelle randonnée : **la randonnée des saveurs** ! En parcourant, dans les pas de l'âne et en présence des membres de l'association, 8 kms dans notre campagne secrète, une halte sera faite à la ferme des Trouilles où Mr Guffroy aura préparé un pique-nique avec des produits locaux puis le cheminement guidera les randonneurs jusqu'à la chèvrerie de St Jean où visite et dégustation auront lieu, animée par Mme Zavagno Andréa, la maîtresse des lieux !

- Pour cet été, la Municipalité, satisfaite de notre engagement pour le nettoyage de la vallée des loisirs a décidé de renouveler sa confiance en notre association.



Osez le « SLOW-TOURISME » dans le cadre exceptionnel qu'offre LAFRANCAISE !



## Du canoë-kayak sur le Tarn

L'animation canoë-kayak sur le Tarn, portée par la Fédération Départementale de Kayak, est reconduite et renforcée cet été (juillet-août). **7 jours sur 7**, venez profiter d'un parcours remarquable.

N'hésitez pas à réserver votre place sur :

[canoë-tarnetgaronne.fr](http://canoë-tarnetgaronne.fr) ou au 05 63 31 56 43

# Un peu d'histoire...

## Lafrançaise restera t- elle chef lieu de canton ?

**D**ans le compte rendu du Conseil Municipal de Lafrançaise du 22 Germinal an IX (12 avril 1801), sous le Consulat, le maire Inard s'inquiète du fait qu'il est déjà « notoire » que le canton de Lafrançaise serait supprimé pour être réuni en partie à Molières, Moissac et Montauban et des « moyens à prendre » pour conserver le tribunal de justice.

Il déplore « l'aspect humiliant et affligeant de la mesure d'autant qu'il n'est pas de canton de ceux qui sont conservés qui puissent mériter plus d'attention ». Cette fierté est motivée par le fait de l'importance des foires et marchés dans la ville de Lafrançaise. Ceux-ci attirent depuis longtemps « un monde extraordinaire à dix lieues à l'entour, cette renommée dépasse les limites du département ». D'après lui, la ville est regardée comme « la mère nourricière du département pour Montauban, Toulouse, Montpellier et autres villes principales ». Les trente auberges et cabarets sont presque insuffisants pour accueillir cette population. Cet afflux entraîne des rixes et des contestations, c'est donc une raison de plus pour conserver le tribunal de justice et les magistrats nécessaires à la tranquillité publique. Ce rattachement « de par l'état des chemins de traverse, fangeux et impraticables, les ruisseaux, orageux sujets à de fréquents débordements, les inondations du Tarn et de Lavaion (sic), les frais de bac et barrières, la distance aux autres cantons supérieure à 4 lieues, rendraient le tout très onéreux ». De plus, il est notable que les habitants de Lafrançaise sont peu « en habitude » avec ceux de la ville de Moissac aussi les justiciables de Lafrançaise y trouveraient de grands frais et inconvénients.

Alors que faire ? Maintenir le canton tel qu'il est ou y ajouter les paroisses de Lizac, Martissan, Montcalvignac, Vazerac, Cougournac, Rouzet, Piquecos aux dépens des autres cantons ? Pour cela, faire les dépenses, pétitions, mémoires nécessaires, recourir aux autorités constituées de Montauban et Cahors, au ministre et à tous les corps et compétences pour le même sujet.

Les divisions administratives de la France créées sous la Constituante subirent des modifications du fait des enjeux locaux. Il n'en reste pas moins que l'attachement au périmètre local est toujours d'actualité pour nos concitoyens et leurs représentants au titre de chef-lieu de canton.

A propos de la ville de Lafrançaise, ce compte rendu contient un qualificatif peut être anecdotique mais repris deux fois dans le compte rendu pour étayer l'argumentation de la Municipalité : « Un tribunal de justice a de tous



Carte de Lafrançaise et alentours dite de Capitaine, vers 1800  
(source: monterritoire.fr)

temps subsisté sur l'endroit connu sous le nom de ville murée » et « le conseil considérant comme vient d'être dit que le lieu de Lafrançaise a été connu sous le nom de ville murée, que c'est sans doute par cette considération qu'on y a vu siéger de tous les temps un tribunal de justice ». Ce qualificatif de ville murée est repris par Mary Lafon dans sa communication parue en 1842 dans le bulletin des antiquaires de France *Coutumes et privilèges de la ville de Lafrançaise autrefois ville murée du diocèse et sénéchaussée du Quercy*. Il a aujourd'hui disparu de la mémoire collective des habitants de la commune mais cela méritait d'être retenu comme une singularité locale à expliciter.

A. Bellicchi

## Cimetières: une procédure de reprise des concessions abandonnées est lancée

La Municipalité a décidé de lancer une **procédure de reprise des concessions abandonnées dans les six cimetières** de la commune. En effet, certains cimetières commencent à manquer d'emplacements libres pour de nouvelles concessions. On estime à ce jour qu'il y a entre **170 et 200 concessions à l'abandon**.

Cette procédure est lourde et nécessite un suivi juridique spécifique. C'est pour cela que la Commune a fait appel à un **bureau d'études spécialisé** dans ce domaine: **AD Funéraire**. Ce dernier va accompagner et cadrer les démarches juridiques et réglementaires complexes.

Pour un montant de **11 995 € HT**, sa mission durera 2 ans et se découpe comme suit:

- Un **audit et un recensement des concessions à l'abandon** sur l'ensemble des six cimetières avec un relevé physique de chaque concessions (mesures, surfaces, photos, relevé d'inscriptions, descriptifs précis des caveaux.....) et un relevé administratif (numérisation de tous les documents disponibles...).
- La **procédure de reprises des concessions** avec la rédaction de tous les documents administratifs en rapport avec la procédure de reprise des concessions guidant la Commune pas à pas dans la mise en place sur le terrain de celle-ci (affichage...).
- L'**intégration des données dans un logiciel** permettant de respecter au plus près la législation funéraire.
- La **rédaction d'un règlement intérieur** conçu à l'aide du Code Général des Collectivités Territoriales qui permettra une gestion réglementaire strict et sobre de nos cimetières.

**Nous vous invitons à être attentif aux communications futures et aux divers affichages tout au long de la procédure..**

## L'adressage, à quoi ça sert?

JE SOUHAITE ME RACCORDER A LA FIBRE	JE VEUX EFFECTUER UNE DÉMARCHE EN LIGNE	J'AI BESOIN D'ÊTRE SECOURU	J'ATTENDS UNE LIVRAISON
La fibre arrive et les opérateurs télécoms ont besoin de mon adresse pour connaître mon éligibilité et venir me raccorder au réseau.	J'ai besoin d'adresses à jour dans les formulaires en ligne (cartes grises, cartes d'identité, etc..)	Les pompiers cherchent à me localiser au plus vite.	Les transporteurs me cherchent sur leur GPS
			

Illustration : aménagement-numérique.gouv.fr

La Commune lance la création de sa **Base Adresse Locale (BAL)** afin de les enregistrer dans la Base d'Adresse Nationale (BAN). Ainsi, les services administratifs et techniques sont en cours d'enregistrement et de vérification de toutes les données, habitation par habitation. Des photos des habitations peuvent être prises dans les prochaines semaines par un agent communal afin de nous permettre d'identifier l'existant. Aujourd'hui, de nombreux habitants nous signalent trop souvent des erreurs de livreurs, de difficultés à installer la fibre faute de trouver les habitations. En créant cette Base d'Adresse, nous voulons répondre aux attentes des habitants et améliorer leur quotidien. Aussi, n'hésitez pas à nous signaler tout dysfonctionnement, les services de la Commune essayeront de vous apporter une réponse adaptée.

Pour rappel, **l'adressage (numérotation et nom des voies) est une compétence obligatoire des communes** sous couvert du Conseil Municipal. Dernièrement, quatre nouvelles voies ont été créées : Impasse Andrée Chedid, Impasse Simone Veil et Rue du Lac (à la Vallée des Loisirs) et chemin de Rufes (à St Maurice).

La commune délivre les numéros sur deux bases :

- la numérotation continue (2,4,6,...) selon l'ordre de succession des bâtiments, en général en zone agglomérée ;
- la numérotation métrique, fondée sur la mesure depuis le début de la voie (le point de départ étant le côté de la voie la plus proche de la mairie). Cela permet d'intercaler de nouveaux numéros lorsqu'il y a de nouvelles habitations.

# Informations diverses

## Plan canicule 2023: pensez à vous inscrire !

Chaque année, un plan canicule est mis en place par la Préfecture et permet de recenser les personnes de plus de 65 ans, les personnes en situation de handicap vivant à leur domicile et/ou isolées, afin de tenir à jour un registre nominatif confidentiel. Les personnes âgées et à mobilité réduite sont donc invitées à s'inscrire sur le registre communal du Plan Canicule auprès du CCAS.

Cette inscription est une démarche libre et volontaire ; elle permet une intervention ciblée et rapide du CCAS, dans un premier temps par téléphone, lorsque l'alerte Canicule est déclenchée par le Préfet. Puis mise en place d'actions en fonction des besoins et de la situation de chaque usager.

### • L'inscription

Pour s'inscrire sur cette liste nominative, contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en appelant le 05-63-65-92-94, le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8 h 15 à 17 h ou par courriel à [françoise.chesneau@info82.com](mailto:françoise.chesneau@info82.com).

### • Gestes de Prévention

En cas de canicule, pensez à suivre les recommandations ci-contre.

N'hésitez pas à demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.



### • Registre canicule

Pour les personnes déjà inscrites sur le registre canicule, merci de communiquer au CCAS les changements survenus après votre première inscription et vos dates d'absences (hospitalisations, départ en vacances...) dès que vous en avez connaissance.

### • Des espaces vous accueillent pendant les fortes chaleurs

Si vous souhaitez profiter d'espaces climatisés pendant la journée, vous pouvez vous rendre librement dans les lieux ouverts au public (mairie, médiathèque) ou à l'EHPAD Hervé Sabatié.

**Vous pouvez télécharger et compléter le formulaire** de demande d'inscription sur le registre de la Commune sur le site internet de la Mairie [www.lafrancaise.fr](http://www.lafrancaise.fr) et le transmettre par mail à l'adresse suivante [françoise.chesneau@info82.com](mailto:françoise.chesneau@info82.com) ou par courrier à

CCAS Service Administratif  
Place de la République  
82130 Lafrançaise

## Deux nouveaux agents ASVP

Face à la recrudescence de certaines incivilités et du non-respect du code de la route notamment en matière de stationnement, le Maire de Lafrançaise a nommé ASVP (agents de surveillance de la voie publique) deux agents de la Commune.

Ces derniers ont des missions clairement définies par la loi et ont été agréés par le procureur de la République. Cet agrément correspond à une vérification de leur honorabilité professionnelle par la conduite d'une enquête administrative. Agents appelés à constater par procès-verbal des contraventions notamment au code de la route ou à effectuer des constatations prévues par le code de l'environnement,



© Photo commission communication

les ASVP ont prêté serment devant le juge du tribunal d'instance de prendre rengagement « de bien et fidèlement remplir leurs fonctions » et d'observer tous les devoirs qu'elles imposent, sans divulguer indument des informations.

Ces 2 agents viennent appuyer le service de la Police municipale et seront reconnaissables à leur chasuble floquée des lettres ASVP.

### Des missions de verbalisation multiples

- constater les contraventions aux dispositions concernant l'arrêt ou le stationnement des véhicules
- constater la contravention du code des assurances concernant le souscripteur d'un contrat d'assurance relatif à un véhicule qui aura omis d'apposer sur le véhicule concerné le certificat réglementaire ou aura apposé un certificat non valide
- relever par rapports les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatives à la propreté des voies et espaces publics.
- procéder à toutes constatations, sur la police de la publicité, enseignes et pré-enseignes, lorsqu'il existe un règlement local de publicité
- rechercher et constater par procès-verbal les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage.

## Fleurissement et espaces verts

Cette année s'annonce encore difficile en terme de ressource en eau et semble ouvrir une période qui va s'inscrire dans la durée en lien avec le réchauffement climatique. Nous devons changer nos habitudes et nos pratiques. C'est un bouleversement majeur dans notre rapport à l'eau mais aussi à l'aménagement paysager de nos espaces publics.

La Commune va poursuivre sa politique autour des économies d'eau et de développer le plus possible les îlots de fraîcheur.

Pour cela, il n'y aura quasiment plus de jardinières avec des fleurs de saison, très consommatrices en eau et en temps d'agents.

De même, nous allons accentuer les plantations de pleine terre, avec systématiquement l'installation de goutte-à-goutte et l'utilisation de la méthode du paillage.



Plantation d'un mélange de végétaux rustiques adaptés à l'ombre sèche. Ambiance végétale faisant écho à celle de la rue Mary Lafon.

Création de petites fosses de plantation en pied de façade pour y installer des plantes grimpantes.

Mise en place de potelets bas afin d'éviter le stationnement sauvage sur les trottoirs.

Entretien et réparation des revêtements de sol en place.

Végétalisation et aménagement proposés par le CAUE

Par exemple, nous allons végétaliser la rue Louis Pernon avec la création d'espaces verts qui sont aussi des vecteurs de fraîcheur. Ces aménagements permettront aussi de limiter la vitesse dans cet axe très circulant.

## Les règles du bien vivre ensemble

Le printemps est de retour et avec lui un certain nombre d'activités extérieures : jardinage, bricolage. Nous rappelons que pour le confort de tous il est nécessaire de respecter des horaires (définis par **arrêté préfectoral du 21/06/2004**) afin de limiter les effets des nuisances sonores que ces activités produisent :

- les jours ouvrables, de 8 à 12 heures et de 14 à 20 heures
- les dimanches et jours fériés, de 10 à 12 heures

Par ailleurs, l'article 16 de l'arrêté préfectoral précise: « Les propriétaires ou possesseurs de **piscine** sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations **ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.** »

Il est également nécessaire de rappeler aux **propriétaires de chiens** que leurs compagnons à quatre pattes doivent être **tenus en laisse** sur l'espace public et **ne pas divaguer**. Ils sont aussi invités à **ramasser les déjections** de leurs animaux sur la voie publique .

## Rappel des règles d'urbanisme

**A quelles formalités sont soumis vos travaux et aménagements ?**

### Déclaration Préalable

Les constructions d'une superficie entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup>, les piscines, les clôtures, les murs d'une hauteur supérieure ou égale à 1,50 m, les modifications de façades, les réfections de façade, les réfections de toiture, les serres dont la hauteur est comprise entre 1,80 m et 4 m, les divisions foncières en vue de construction

### Permis de Construire

Les constructions d'une superficie supérieure à 20 m<sup>2</sup>, les changements de destination d'un local, les serres dont la hauteur est supérieure à 4 m

### Permis de Démolir

Pour tout projet de démolition totale ou partielle d'un bâtiment

Les formulaires peuvent être téléchargés sur le site : [service-public.fr](http://service-public.fr) ou bien retirés au Secrétariat de la Mairie.

### Pièces à joindre pour tous les dossiers :

- Plan de situation du terrain
- Notice décrivant le terrain et projet d'aménagement prévu
- Plan de l'état actuel du terrain à aménager et de ses abords
- Plan de composition de l'ensemble du projet côté dans les 3 dimensions

Des pièces complémentaires seront demandées en fonction de la nature et/ou la situation du projet

**Avant tout projet n'hésitez pas à vous renseigner en mairie**

## Deux services pour les personnes âgées

### Le service de navette

La Commune organise un **service de navette à la demande le mercredi matin** afin de permettre aux personnes âgées en difficulté de mobilité de se rendre dans le bourg pour faire leurs courses.

Un minibus peut passer vous prendre à votre domicile. Profitez de ce service.

**Pour tous renseignements, contactez la mairie au 05 63 26 48 48**

### Le portage des repas

Le **Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise** vous propose un service de portage de repas à domicile du lundi au dimanche à destination des personnes dépendantes. Les repas sont livrés le matin au domicile de chacun en camion réfrigéré.

Des menus appropriés aux différents régimes alimentaires sont possibles.

**Pour tous renseignements, contactez le service de portage à domicile au 06.32.11.29.48.**

## Produits phytosanitaires: des règles à respecter



© image born via droit: elia.fr-pagtree.com

Nous vous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'État, les collectivités locales et les établissements publics ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

Mais aussi que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires s'étend à de nouveaux lieux notamment les propriétés privées à usage d'habitation, y compris leurs espaces extérieurs et leurs espaces d'agrément, les cimetières et columbariums, les voies d'accès privées, les espaces verts (liste complète à retrouver sur [service-public.fr](http://service-public.fr)).

Nous constatons que certains s'autorisent à utiliser ce type de produit sur le domaine public notamment le long des fossés en bord de routes ou encore le long des cours d'eau.

C'est strictement interdit et verbalisable au titre du Code rural.

## Dates des manifestations municipales

- 16 juin : Réunion publique avec les habitants, 20h30, salle des fêtes
- 14 juillet : Fête Nationale, cérémonie officielle, 12h, Bal et Feu d'artifices en soirée
- 26 juillet : Père Cantarel « soirée jeux, tout âge » à partir de 18h30, Vallée des loisirs, organisée par le Conseil Municipal Jeunes (annulée ou reportée si mauvais temps)
- 16 août : *Embarcadères*, soirée cinéma en plein air offerte, 21h30, Place de la promenade (salle des fêtes si mauvais temps)
- 10 septembre : Forum des associations avec accueil des nouveaux arrivants, 9h-13h, Salle des fêtes
- 15 septembre : Concert offert *Les Résonances*, avec Tarn et Garonne Arts et Cultures, 20h30, place de la promenade
- 16 et 17 septembre: Journées du patrimoine, plusieurs monuments de la Communauté de Communes ouvriront leurs portes à cette occasion
- 11 novembre : Cérémonies aux monuments aux morts de Lunel (11h15) et de Lafrançaise (12h)

## Etat-civil

Depuis le mois de novembre dernier, la Commune a connu **11 naissances et 15 décès**. N'apparaissent ici que les noms des familles ayant donné leur accord de publication (application du RGPD sur les données personnelles).

### Naissances

BARET Sarah, Coline, Lison, 19 Janvier 2023  
BOULEHMI PONIN-BALLOM Owen, Eden, 02 Février 2023  
DELLOUE Hugo, 07 Février 2023  
LAPORTE Jules, Antoine, Raphaël, 7 Décembre 2022  
TEULIERES LARROQUE Emilio, Manoé, 10 Février 2023

### Mariages

QUINTIN Maëva et MOYEUX Thomas, 18 mars 2023  
STOCCO Virginie et BOVEROUX Jean-Marie, 8 avril 2023

### Décès


BRIOIS Geneviève épouse KÉRÉBEL, 24 octobre 2022  
POUCHERET Franck, Jean, 11 Décembre 2022  
BONHOMMET Jérôme, Marcel, Raymond, 3 Janvier 2023  
ALRIC Yves, Élie, 7 Janvier 2023  
MATALY Didier, Patrick, 28 Février 2023  
VAILLANT Marie, France, Micheline, Jeanne, Paulette épouse SCHOLTES, 14 Mars 2023  
GALLARD Gilles, 20 Mars 2023

# Lafrançaise

est sur



# IntraMuros

DISPONIBLE SUR  
 Google Play

Disponible sur  
 App Store

*Téléchargement gratuit*

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.

